



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

# DÉLIBÉRATION

N° 2011-02-10

Extrait du registre des délibérations du

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1<sup>er</sup> février 2011

**Président** : Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents** : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, (pouvoir de M. Luc JAMET), M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Luc PESSEY (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Laurent DELAPORTE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHENE), Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir de Mme Christine de la FERTE), M. Hervé FLEURY (pouvoir de Mme Marie SENERS), M. François LAMBERT, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT) et M. Michael THOMAS.

**Absents excusés** : M. Jacques BELLIER, pouvoir à M. Gilles CURTI, M. Georges DUTRUC-ROSSET, pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Alain-Louis MIE, pouvoir à M. Christian JOUANE, Mme Frédérique KIBLER, pouvoir à Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean-Roch GAILLET, pouvoir à M. Jean-Luc PESSEY, M. Alain-Michel LAMBERT, pouvoir à M. Jean-François PEUMERY, M. Christophe BOLLENGIER, pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, Mme Marie-Annick DUCHENE, pouvoir à Mme Magali ORDAS, M. Alain NOURISSIER, pouvoir de M. Laurent DELAPORTE, M. Ludovic JAMET, pouvoir à M. Gilles PANCHER, M. Michel SAPORTA, M. Laurent DELAPORTE, pouvoir à M. Alain NOURISSIER, Mme Christine de la FERTE, pouvoir à Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, Mme Marie SENERS, pouvoir à M. Hervé FLEURY, M. Jean GUILBERT, pouvoir à Mme Pascale ROCHERON, M. Roland de HEAULME, pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Secrétaire de séance : M. Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 25 janvier 2011

Date d'affichage de la convocation : 27 janvier 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de membres présents : 56



**N° de l'ordre du jour :**

**2011.02.10 :Vote du budget primitif 2011 de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc**

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération**

Vu les articles L.5211-36, L.2312-1, L.2312-2, L.2312-3, L.5216-8 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 2010.12.02 du 7 décembre 2010 actant la tenue d'un débat d'orientations budgétaires portant sur les orientations générales du budget 2011,

Le conseil communautaire a pris acte lors de sa séance du 7 décembre 2010 des orientations du budget primitif 2011.

Au vu des grands axes détaillés dans le rapport de présentation joint à la présente délibération, il est proposé aux membres du conseil d'adopter le budget primitif 2011 de Versailles Grand Parc.

Le budget primitif 2011 s'équilibre comme suit :

	RECETTES	DEPENSES
<b>FONCTIONNEMENT</b>	92 621 631.00 €	92 621 631.00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	10 853 860.00 €	10 853 860.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>103 475 491,00 €</b>	<b>103 475 491,00 €</b>

Les conseillers communautaires sont invités à voter le budget primitif 2011 par chapitre, conformément à la maquette budgétaire officielle jointe à la présente délibération.

Il est précisé que le vote des subventions aux associations fait l'objet d'une délibération distincte du vote du budget conformément à l'article L 2311-7 du CGCT et que la liste des subventions n'est pas annexée au Budget Primitif dans ce but.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Le Conseil communautaire,

- 1) *décide de voter le budget primitif 2011 de Versailles Grand Parc, par chapitre détaillé par natures pour la section de fonctionnement et d'investissement, avec des chapitres « opérations d'équipement » en investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres.*

Monsieur le président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 56

Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés moins une abstention de M. Ludovic JAMET.

0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000

Pour le Président,  
Par délégué,

0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000

**Alain FAUVEAU**

Directeur Général des Services